

HERSTAL – 62312 **A0805** /00\_000 P0000

**Adresse :** Rue de Milmort (190), 4040 Herstal

**Parcelle :** A805

**Visualisation du plan parcellaire :** [CadGIS Viewer](#)

**Superficie de la parcelle cadastrale patrimoniale :** 1278 m<sup>2</sup>

**Largeur Façade à rue :** 12 mètres \_ **Longueur :** 100 mètres

**Revenu cadastral non indexé :** 6 €

HERSTAL – 62312 **A0806C** /00C000 P0000

**Adresse :** Rue de Milmort (190), 4040 Herstal

**Parcelle :** A806C

**Visualisation du plan parcellaire :** [CadGIS Viewer](#)

**Superficie de la parcelle cadastrale patrimoniale :** 936 m<sup>2</sup>

**Largeur Façade à rue :** 9 mètres \_ **Longueur :** 100 mètres

**Revenu cadastral non indexé :** 5 €

Note :

- Les deux terrains peuvent être vendus ensemble ou séparément.
- La voirie est équipée de tous les raccordements, eau, électricité, internet, égout.
- Possible de construire une maison quatre façades ou mitoyenne jusqu'à partir de maximum 15 mètres de la voirie sur 20 mètres de longueur, terrasse comprise.
- Possible de construire, si acquisition des deux terrains, 3 maisons mitoyennes ou un immeuble à 6 appartements. ( info de l'urbanisme en son temps )



## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :  
HERSTAL 2 DIV

Situation la plus récente  
Fait le 14/04/2024  
Échelle : 1:1000



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bp<sub>n</sub>\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.







# Géoportail de la Wallonie

Parcelle A805





Service Public  
Fédéral  
**FINANCES**

DOCUMENTATION  
PATRIMONIALE

## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :  
HERSTAL 2 DIV

Situation la plus récente

Fait le 14/04/2024

Échelle : 1:1000



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bp1\_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.







# Géoportail de la Wallonie

parcelle A806c

